conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 1 de 15

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Lysoformin

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Pour désinfection par essuyage des objets et des dispositifs médicaux. Pour un usage professionnel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Lysoform Schweizerische Gesellschaft für Antisepsie AG

Rue: Postfach 444

Lieu: D-12247 Brugg / Windisch, Suisse

Téléphone: 056 / 4416981 Téléfax: 056 / 4424114

Interlocuteur: Wissenschaftlich-Technische Téléphone: +49 (0)30 / 77992-208

Abteilung Berlin

E-mail: kontakt@lysoform.de Internet: www.lysoform.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145 (Tox Info Suisse)

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Rèalement (CE) nº 1272/2008

Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Carc. 1B; H350

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

STOT SE 3; H335

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Formaldéhyde

Alkyl éther sulfate de sodium

glutaral

**Mention** Danger

d'avertissement:

#### **Pictogrammes:**







#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Lysoformin							
Date de révision: 04.02.2022	Code du produit: LYS634	Page 2 de 15					
H335	Peut irriter les voies respiratoires.						
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.						
H350	Peut provoquer le cancer.						
Conseils de prudence							
P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.						
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.						
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.						
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.						
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant						
	plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.						
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.						
P310	En cas d'accident: Appeler immédiatement un médecin.						
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.						

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 2.3. Autres dangers

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

#### **Composants pertinents**

Nº CAS	Substance						
	N° CE	Nº Index	Nº REACH				
	Classification (Règlement (CE) nº	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)					
50-00-0	Formaldéhyde			5 - < 10 %			
	200-001-8	605-001-00-5	01-2119488953-20				
	Carc. 1B, Muta. 2, Acute Tox. 3, A H341 H331 H311 H301 H314 H3	. 1B, Skin Sens. 1; H350					
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium			1 - < 5 %			
	500-234-8		01-2119488639-16				
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412						
111-30-8	glutaral		1 - < 5 %				
	203-856-5	605-022-00-X	01-2119455549-26				
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin 0 Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330						
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			1 - < 5 %			
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43				
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H3	19					
78-93-3	butanone; éthylméthylcétone		< 0.1 %				
	201-159-0	606-002-00-3					
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066						

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 3 de 15

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité			
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA					
50-00-0	200-001-8	Formaldéhyde	5 - < 10 %			
	par inhalation: CL50 = mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0.5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 270 mg/kg; par voie orale: DL50 = 100 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 25 Skin Sens. 1; H317: >= 0.2 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100					
68891-38-3	500-234-8	Alkyl éther sulfate de sodium	1 - < 5 %			
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg					
111-30-8	203-856-5	glutaral	1 - < 5 %			
	par inhalation: CL50 = mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0.28-0.39 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 77 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 0.5 - < 5 Aquatic Acute 1: H400: M=1					
64-17-5	200-578-6	alcool éthylique, éthanol	1 - < 5 %			
	par inhalation:	CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg				

#### Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Appeler immédiatement un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer abondamment avec de l'eau.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

irritation des muqueuses, Maux de tête, malaise

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Le traitement du patient est le même que pour une brûlure chimique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Poudre d'extinction, Mousse

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux / des vapeurs dangereuses peuvent se produire. Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

<sup>&</sup>lt; 5 % agents de surface anioniques, substances odorantes (Butylphenyl methylpropional).

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 4 de 15

Combinaison complète de protection.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Executations voir rubrique 12

Evacuation: voir rubrique 13

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Pour préparer une dilution, toujours verser l'eau en premier et ajouter après le produit dans l'eau.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Éviter le contact avec les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Éviter de: Gel. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. (TRGS 510 4.2 (12))

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 5 de 15

## Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
78-93-3	2-Butanone	200	590		VME 8 h	H, SSC	
		200	590		VLE courte durée		
77-92-9	Acide citrique (inhalable)	-	2		VME 8 h	SSC	
		-	4		VLE courte durée		
111-30-8	Aldéhyde glutarique	0,05	0,21		VME 8 h	SSC	
		0,1	0,42		VLE courte durée		
5989-27-5	D-Limonène	7	40		VME 8 h	SSC	
		14	80		VLE courte durée		
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	SSC	
		1000	1920		VLE courte durée		
50-00-0	Formaldéhyde	0,3	0,37		VME 8 h	SSC	
		0,6	0,74		VLE courte durée		

## Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
78-93-3	2-Butanone (Méthyléthylcétone)	2-Butanone (MEK)	2 mg/l	U	b

## Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance			
DNEL type	•	Voie d'exposition	Effet	Valeur
50-00-0	Formaldéhyde			·
Salarié DNEL	à long terme	dermique	systémique	240 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	à long terme	par inhalation	systémique	0.5 mg/m³
Salarié DNEL	aigu	par inhalation	systémique	1 mg/m³
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium			
Salarié DNEL	à long terme	dermique	systémique	2750 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	à long terme	par inhalation	systémique	175 mg/m³
111-30-8	glutaral			
Salarié DNEL	aigu	par inhalation	local	0.25 mg/m³
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			
Salarié DNEL	à long terme	dermique	systémique	343 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	à long terme	par inhalation	systémique	950 mg/m³
Salarié DNEL	aigu	par inhalation	local	1900 mg/m³
Consommate	ur DNEL, aigu	par inhalation	local	950 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	114 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c./jour
Consommate	ır DNEL, à long terme	dermique	systémique	206 mg/kg p.c./jour

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 6 de 15

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance	
Milieu enviro		Valeur
50-00-0	Formaldéhyde	
Eau douce	<u> </u>	0.47 mg/l
Eau de mer		0.47 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	2.44 mg/l
Sédiment m	arin	2.44 mg/l
Micro-organ	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0.19 mg/l
Sol		0.03 mg/kg
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium	
Eau douce		0.24 mg/l
Eau de mer		0.024 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	5.45 mg/kg
Sédiment m	arin	0.545 mg/kg
Micro-organ	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10000 mg/l
Sol		0.946 mg/kg
111-30-8	glutaral	
Eau douce		0.0025 mg/l
Eau de mer		0.00025 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	5.27 mg/kg
Sédiment m	arin	0.009 mg/kg
Micro-organ	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0.8 mg/l
Sol		0.18 mg/kg
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	
Eau douce		0.96 mg/l
Eau de mer	0.79 mg/kg	
Sédiment d'e	3.6 mg/kg	
Micro-organ	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	580 mg/l
Sol		0.63 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition





### Contrôles techniques appropriés

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Lors de la manipulation du produit concentré (par exemple transvasement), utilisez des lunettes de protection hermétiques.

## Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 7 de 15

marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Les gants de protection chimique doivent être choisis spécifiquement pour chaque lieu de travail en fonction de la concentration et la quantité des substances dangereuses, de la température et de la durée du contacte.

Recommandation:

NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Afin d'éviter une irritation de la peau dans le domaine professionnel, il est recommandé d'utiliser: • une crème de soins de la peau à absorption rapide entre-temps, si nécessaire. • une crème grasse après le lavage des mains à la fin du travail ou avant les pauses de travail.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. ABEK

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé
non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable

non applicable

Date d'impression: 13.03.2024

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé
Point d'éclair:

>70 °C
Température de décomposition:
pH-Valeur (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

non déterminé
non déterminé
facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Densité de vapeur relative:

non déterminé

1.0 g/cm³

non déterminé

#### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

## Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 8 de 15

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.4. Conditions à éviter

Maniement sûr: voir rubrique 7

#### 10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes, Acide, Base

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Aiguë par inhalation nébulisation (rat): CL50 = 53 ml / h (24 h) CL50 = 42 ml / h (14 d)

Aiguë par inhalation nébulisation (rat): Solution de 0,75%; 1,5%; 3,0% et 5,0% testé (4 h), solution à 3% "pas d'effet"

Subaiguë inhalation (rat): la valeur maximale d'acceptation (avec un facteur de sécurité de 10) =

#### ETAmél contrôlé

Dose Espèce Source

DL50, orale 2100 mg/kg Rat

## ETAmél calculé

ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 17.86 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 9 de 15

Nº CAS	Substance	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
50-00-0	Formaldéhyde							
	orale	DL50 mg/kg	100	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	270	Lapin				
	inhalation vapeur	CL50	mg/l			non déterminé		
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0.5 mg/l					
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium							
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Rat				
111-30-8	glutaral							
	orale	DL50	77 mg/kg	Rat		OECD 401		
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat		OECD 402		
	inhalation vapeur	CL50	mg/l			non déterminé		
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 mg/l	0.28-0.39	Rat		OECD 403		
64-17-5	alcool éthylique, éthanol							
	orale	DL50 mg/kg	6200	Rat	IUCLID			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	95,6 mg/l		IUCLID			

## Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

En cas de contact avec la peau Test Lapin: "severe skin irritation"

En cas de contact avec les yeux Test Lapin: Provoque de graves lésions des yeux.; 0.5% solution: "non irritant"

Glutaral (en solution aqueuse)

En cas de contact avec la peau Lapin corrosif (OCDE 404)

En cas de contact avec les yeux Lapin effets irréversibles (Draize-Test)

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (glutaral)

Peut provoquer une allergie cutanée. (Formaldéhyde; glutaral; (R)-p-mentha-1,8-diène)

0,1% solution Cochon d'Inde: négatif

Glutaral (en solution aqueuse)

Données positives du test épicutané. (OET) Cochon d'Inde

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Formaldéhyde)

Peut provoquer le cancer. (Formaldéhyde)

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Formaldéhyde; glutaral)

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 10 de 15

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
50-00-0	Formaldéhyde						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	6.7 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	42 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sod	ium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10 - 100	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)		
	Toxicité pour les poissons	NOEC 10 mg/l	>1 - <=		Leuciscus idus (aunée dorée)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	>0.1 - 1		Daphnia magna (puce d'eau géante)		
111-30-8	glutaral						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0.8 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0.6 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	2.1 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les poissons	NOEC	1.6 mg/l	97 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	5 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OECD 211
64-17-5	alcool éthylique, éthanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	13000	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	12340	48 h	Daphnia magna		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Lysoformin Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 11 de 15

Nº CAS	Substance					
	Méthode	Valeur	d	Source		
	Évaluation	-	_			
50-00-0	Formaldéhyde					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).					
68891-38-3	Alkyl éther sulfate de sodium					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).					
111-30-8	glutaral					
	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	90 - 100 %	28			
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).	•				
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	97%				

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
111-30-8	glutaral	-0.36
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,32

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	3.2		

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070604

Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet spécial

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 12 de 15

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de

protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages

collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

#### L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1903

d'identification:

14.2. Désignation officielle de DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (glutaral; glutaraldéhyde;

transport de l'ONU: pentane-1,5-dialformaldéhyde à 5-10 %)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 8



Code de classement:C9Dispositions spéciales:274Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1Catégorie de transport:3Nº danger:80Code de restriction concernant lesE

tunnels:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1903

d'identification:

14.2. Désignation officielle de DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (glutaral; glutaraldéhyde;

transport de l'ONU: pentane-1,5-dial,formaldéhyde à 5-10 %)

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:8



Dispositions spéciales: 223, 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A. S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1903

d'identification:

<u>14.2. Désignation officielle de</u> DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Gluturaldehyde,

transport de l'ONU: Formaldehyde)

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 13 de 15

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 8



8

Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Passenger LQ:

Quantité exceptée:

A3 A803

1 L

Y841

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Informations réglementaires UE

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59): glutaral

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 40, Inscription 75

#### Information supplémentaire

À observer: Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents, 850/2004/EC, 1107/2009/EC, 649/2012/EC. 1907/2006 REACh / 1272/2008 CLP GHS

#### Législation nationale

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Lysoformin

Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634

Page 14 de 15

Date d'impression: 13.03.2024

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Numéro d'enregistrement biocide: Teneur en COV (OCOV): CHZB2114 7.502 %

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,8,11.

## Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquide inflammable Acute Tox: Toxicité aiguë Asp. Tox: Danger par aspiration Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

Resp. Sens: Sensibilisation respiratoire Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Muta: Mutagénicité sur les cellules germinales

Carc: Cancérogénicité

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Lysoformin Date de révision: 04.02.2022 Code du produit: LYS634 Page 15 de 15

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1; H334	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Muta. 2; H341	Méthode de calcul
Carc. 1B; H350	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

exte des piliases	Ti et Loii (Numero et texte integral)
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires
	par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et décrivent le produit en ce qui concerne les exigences de sécurité. Les données ne doivent être en aucune manière considérées comme une description des propriétés du produit (spécification du produit). Ni les caracteristiques convenues, ni l'adéquation du produit à des usages spécifiques ne peuvent être dérivées des informations fournies dans la fiche de données de sécurité. Nous vous conseillerons pour clarifier, si et dans quelles circonstances, la préparation est adéquat pour un usage défini. Les droits de propriété et les lois et règlements en vigueur doivent être respectées par le destinataire de notre produit.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)